



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

14 septembre 2009 – Restaurant du Centre Sportif de Colovray, Nyon

Ordre du jour (selon art. 16 des statuts):

1. Salutations de bienvenue
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2009
4. Rapport de gestion de l'exercice écoulé 2008-2009
5. Présentation des comptes de l'exercice 2008-2009
6. Approbation et décharge sur le rapport de gestion et sur les comptes 2008-2009
7. Modifications statutaires - proposition du comité:
 - a. Modification de l'article 16 – ordre du jour
 - b. Modification de l'Article 18 - comité
 - c. Modification de l'Article 21 – organe de contrôle
9. Election du Président
10. Election du comité
11. Nomination de l'organe de révision
12. Présentation du budget de fonctionnement pour l'exercice 09/10
13. Distinctions, nominations
14. Propositions individuelles
15. Divers

Nombre de membres présents :	58
Excusés :	5

1. Salutations et bienvenue

Le Président Giuseppe Luongo ouvre la séance à 20h50 et salue toutes les personnes qui font preuve de leur intérêt pour le FC Stade Nyonnais en assistant à cette Assemblée générale ordinaire. Il rappelle et confirme la philosophie et les objectifs déjà exposés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2009 lors de laquelle il y été élu à la présidence. Evoquant les résultats sportifs de la première équipe en Challenge League en ce début de saison, le Président estime que le potentiel de l'équipe à disposition n'est pas à remettre en cause. Toutefois il faut du travail, du temps et de la patience, au staff technique comme aux joueurs, pour trouver un niveau de qualité qui permettra de garantir l'objectif d'être classés entre la 8^{ème} et la 12^{ème} place du classement. Il ne faut pas oublier que la moyenne d'âge du contingent qui est de 21 ans. Le Stade Nyonnais veut progresser dans tous les secteurs, sportifs comme administratifs ou commerciaux.



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

14 septembre 2009 – Restaurant du Centre Sportif de Colovray, Nyon

Nul doute que les investissements consentis permettront à terme de parvenir à la qualité et aux résultats auxquels le SN aspire. En conclusion le Président Luongo souhaite pouvoir compter sur un soutien réel et marqué des habitants de la région, des autorités et des membres du club, le but étant primordialement de faire évoluer positivement le FC Stade Nyonnais.

2. Nomination des scrutateurs

Sur proposition du comité, MM. Olivier Goncerut et Julien Marendaz sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'AG Extraordinaire du 21.04.2009

La lecture du PV n'est pas demandée et le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport de gestion sur l'exercice écoulé

Gabriel Guillot présente le rapport d'activité du club, de ses différentes équipes, de même que des manifestations (annexe 1).

Daniel Perroud quant à lui présente un historique de ses 6 années de présidence, ainsi que le rapport de gestion de la saison écoulée (annexe 2).

5. Présentation des comptes 2008-2009

Les comptes ainsi que le rapport de révision sont présentés et commentés à l'assemblée par Daniel Perroud (annexe 3). Les comptes 2008-2009 ont pu être équilibrés grâce aux apports financiers consentis par le président sortant et par son successeur Giuseppe Luongo, permettant ainsi au FC Stade Nyonnais de poursuivre sa route en Challenge League et de bénéficier d'une situation financière saine.

6. Approbation et décharge sur le rapport de gestion et sur les comptes 2008-2009

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée au président et à son comité pour l'exercice 2008-2009.



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

14 septembre 2009 – Restaurant du Centre Sportif de Colovray, Nyon

7. Modifications statutaires – proposition du comité

Pierre Aeschlimann explique à l'assemblée les modifications statutaires rendues nécessaires par le fait que le Stade Nyonnais évolue en SFL et que ses structures doivent s'adapter à cette situation et se professionnaliser. Cela implique notamment la suppression des postes des vérificateurs des comptes et leur remplacement par une fiduciaire agréée par la SFL.

Une adaptation du nombre de membres du comité et de répartition des postes est également souhaitable, car dans l'opérationnel les tâches sont confiées en majorité à des professionnels salariés. Le nombre minimum de membres du comité central est fixé à cinq.

Ces différentes modifications soumises à l'approbation de l'AGO touchent les articles des statuts suivants: 13, 16, 18 et 21.

Les propositions du comité sont adoptées par acclamations.

La nouvelle rédaction des statuts peut désormais être consultée sur le site internet du SN.

8. Election du président

Monsieur Giuseppe Luongo est réélu Président du FC Stade Nyonnais par acclamations.

9. Election du comité

Le Président Luongo soumet au vote de l'Assemblée un comité sensiblement remanié et propose, conformément aux modifications statutaires préalablement votées par l'AGO :

- Vice Président : Pierre Aeschlimann
- Manager Général : David Le Goff
- Membre : Walter Heuri
- Membre : Guido Becchis

Les quatre membres du comité sont élus par acclamation.



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

14 septembre 2009 – Restaurant du Centre Sportif de Colovray, Nyon

10. Nomination de l'organe de contrôle

Le mandat d'organe de contrôle de la Fiduciaire SOGESAL SA (agrée SFL) de Monsieur A. Magnenat est reconduit.

11. Présentation du budget de fonctionnement 2009-2010

Le président Giuseppe Luongo présente le budget de la nouvelle saison, équilibré à CHF 2'000'000 aux recettes comme aux dépenses. Il faut noter au niveau des ressources que le Groupe Youthstream et ses partenaires couvrent la moitié du budget.

12. Distinctions – nominations

Monsieur Daniel Perroud est nommé par acclamations Président d'Honneur du FC Stade Nyonnais.

13. Propositions individuelles et divers : RAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Giuseppe LUONGO
Président

Pierre AESCHLIMANN
Vice Président

David LE GOFF
Manager Général

Annexes :

1. Rapport d'activité
2. Rapport de gestion
3. Comptes et rapport de révision
4. Statuts